

Communiqué



COMMUNICATION

REFONTE DU SITE INTERNET

Nous ne sommes pas repartis à zéro concernant le site de la commune mais avons fait appel à l'agence de communication BARCELONA&CO pour adapter l'interface et la gestion à la taille de notre commune. Nous avons opté pour la solution *PLACE DU VILLAGE* récemment créée. Cette solution est adaptée à nos nouveaux modes de vie en étant à la fois une WebAPP et un site disponible sur PC.

Quelques nouvelles fonctionnalités :

Signalement citoyen : En un clic, vous pouvez participer à la vie de la commune en **Félicitant**, **Proposant**, **Signalant**. Un formulaire, disponible directement sur la page d'accueil, vous permet de déposer votre requête.

Contacts élus : Dans la rubrique « **La Mairie** », vous avez la possibilité de contacter directement les élus. Vous trouverez également les domaines de chacun afin d'avoir le bon interlocuteur.

Kiosque : Dans la rubrique « **Vivre à LIRAC** », vous trouverez nos documents. P.L.U., Direct'AGGLO,... sont disponibles à portée de clics. Le kiosque évoluera au fil des mois avec de nouveaux documents tels que des archives historiques ou des arrêtés.

Nous vous donnons rendez-vous sur **www.lirac.fr** pour découvrir ce site qui évoluera au fur et à mesure du temps.



NOUVELLE APPLICATION : PanneauPOCKET

L'Agglomération offre, aux 44 communes membres, l'abonnement à l'application. Pour vous, l'application est gratuite et utilisable sans création de compte. Téléchargeable sur tous les smartphones, vous pourrez recevoir des notifications à chaque nouvelle information ou alerte. Pensez à mettre la commune et l'agglomération (30200) dans vos favoris.



CEDRALIS

Le système d'alerte sécurité, fourni par l'Agglomération, continue de fonctionner uniquement pour les risques météorologiques et dans le cadre de la crise du COVID-19. la convention qui nous lie ne nous permet pas de s'en servir pour d'autres motifs.

URBANISME

Deux grandes nouveautés sont arrivées en matière d'urbanisme :

- Depuis le 15 mai 2021, un arrêté préfectoral classe la majeure partie du village en **Zones de Présomption de Prescription Archéologique – ZPPA**. En résumé, lors d'une demande d'urbanisme, la DRAC, via notre service urbanisme, est consultée pour déterminer la nécessité ou non de réaliser des fouilles avant travaux.
- À partir du 1^{er} janvier 2022, la quasi-totalité des demandes d'urbanisme devra être faite par voie dématérialisée. Une nouvelle adresse mail réservée à l'urbanisme est en place : urbanisme@lirac.fr

AVANCEMENT DES PROJETS

Fin de la réhabilitation de l'ancienne école primaire

Le gros œuvre est terminé. Le mobilier de la salle multi-usages est arrivé et installé. Murs décroustés pour laisser apparaître le bâtiment d'origine, changement des menuiseries, isolation, électricité,... Les travaux ont eu du retard durant l'été et la dernière étape est l'aménagement de la bibliothèque. Nous avons hâte de recevoir tout le mobilier pour vous montrer le résultat.

Parking boulangerie

Les travaux initialement prévus en 2021 devraient être réalisés 1^{er} semestre 2022. Ce retard est dû essentiellement aux délais de traitement des dossiers de subventions. Le classement en ZPPA de la Commune ne devrait pas nous handicaper mais rallonge également les délais.

Maison en partage

Nous vous avons parlé d'une résidence pour accueillir les seniors en perte d'autonomie. Malheureusement, le bailleur semble avoir abandonné le projet suite au retrait des subventions départementales. Nous espérons trouver un nouveau projet pour cette zone du village.

Crypte

Une question revient souvent : *J'avais fait un don pour la crypte et qu'avez-vous fait de l'argent ?* Nous avons répondu à cette question sur les réseaux sociaux mais afin de toucher plus de monde, nous vous en informons également via ce communiqué. Le projet de sauvegarde de notre monument historique se déroule en plusieurs étapes. La première est une étude réalisée par Mr SCHAUER, Architecte du Patrimoine. L'Association SAINT PIERRE AUX LIENS, qui a récolté les fonds, les a utilisés afin de payer une partie de l'étude.

Nouvelle étape! Pour financer une partie des travaux, nous avons fait appel à la célèbre Fondation du Patrimoine. Vous pouvez faire un don déductible des impôts sur internet ou à l'aide du formulaire présent dans ce communiqué.

ALLONS NOUS RÉSOUDRE TOUS LES MYSTERES DE CE LIEU ?

LES ÉVÈNEMENTS

Octobre 2021:

- Samedi 23 Octobre : Zumba Party OCTOBRE ROSE, DANCE-ALL-LIFE, infos : 06.17.55.78.49
- Samedi 30 Octobre : Randonnée OCTOBRE ROSE, LIRAC SPORT DÉTENTE, Infos : 06.10.26.67.72
- Avant le 29 Octobre : Commande de Sapin, A.P.E, infos : 06.60.53.01.37

Novembre 2021

- Courant Novembre: Vente de Fromages du JURA et Chocolats, A.P.E, infos : 06.60.53.01.37
- Samedi 27 Novembre : Zumba Party MOVEMBER, DANCE-ALL-LIFE, infos : 06.17.55.78.49

Décembre 2021

- 4 & 5 Décembre : Téléthon, les associations et commerces du village
- Dimanche 19 Décembre : Marché de Noël, C.A.S, 9h00 – 18h00, infos : 04.66.50.04.29



SOCIAL

Nouveaux logements « Résidence le Nizon »

Les locataires ont emménagé durant l'été. Sur les 19 logements, il y avait initialement 18 positionnements de personnes vivant à Lirac et voulant profiter de l'occasion pour avoir un logement de meilleure qualité et avec un loyer conventionné. Finalement, certains préférant rester dans leur logement initial, c'est 15 foyers du village qui ont élu domicile dans la résidence.

Permanence C.A.S. :

- mardi 2 novembre 2021 de 9h à 12h
- mardi 7 décembre 2021 de 9h à 12h
- mardi 25 janvier 2022 de 9h à 12h

R.D.V. au 06.67.00.46.54

Opération Solidarité :

Le C.A.S. soutient l'association Ensemble pour l'Espoir (Camion Solidaire) et fait une récolte de denrées non périssables pour les bénéficiaires. Vous pouvez déposer vos dons en mairie jusqu'au 19 novembre.



Élections

En 2022 auront lieu les élections présidentielles et législatives. Ne perdez pas de temps et faites les démarches pour pouvoir participer au scrutin.

VOS RENDEZ-VOUS

L'AGGLO MOBILE : Parvis de l'église, de 9h30 à 12h00, le 26 octobre

MUTUELLE DU VILLAGE : le 15 décembre, de 9h00 à 12h00, RDV au 06 67 00 46 54

FOOD TRUCK CAM'MIAM - BURGERS: cour de l'ancienne école, de 17h30 à 20h30, les mercredis,
Réservations : 06 21 04 66 66

FOOD TRUCK GWINIZH-DU – SPÉCIALITÉS BRETONNES: cour de l'ancienne école, de 18h30 à 21h00, les lundis

FOOD TRUCK LA CASA DEL PAPEL – BURGERS, PIZZAS, KÉBABS: cour de l'ancienne école, de 18h00 à 21h00, les samedis

CAMION SOLIDAIRE : cour de l'ancienne école, de 13h15 à 14h00, les vendredis. Informations : Mme BERNARD Elisabeth – 07 82 70 93 72

LE BISTROT DES VIGNES : repas à emporter ou sur place, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis.
Réservations : 06 03 06 85 96

NOUVEAU : LE SALOO'N - Coiffeur Itinérant : stade, de 9h00 à 16h30, le 21 octobre. Rdv au 06.70.00.43.64

Examen de la VUE et TEST AUDITIF GRATUIT : stade, de 10h00 à 17h00, le 20 octobre

Le saviez-vous ?

Un arrêté municipal INTERDIT le démarchage en porte à porte sans autorisation de la Mairie. Si vous êtes démarchés par des individus sans justificatif de la mairie, prévenez immédiatement le secrétariat et refusez l'accès de votre habitation aux démarcheurs.

Communiqué

**CHATS ERRANTS**

Certains d'entre vous ont fait part de leur mécontentement face aux chats errants dans le village. Si vous êtes témoin d'une balade féline, vous pouvez contacter la référente locale de l'Association « Les Sylvestres », Rosemarie POLITELLO au 06.51.60.84.90.

**INCIVILITÉS**

Certaines zones du villages sont devenues le lieu de soulagement préféré du meilleur ami de l'homme. Nous demandons aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs compagnons. Ce comportement responsable permettra un cadre de vie meilleur et garantira le maintien de la propreté du village.

La municipalité avait mis en place un distributeur de sacs prévus à cet effet. Or, certaines personnes ont confondu ce service avec un supermarché et le remplissage des rouleaux devenait quotidien. De plus, le distributeur fut lui-même victime d'incivisme en étant arraché et détruit.

Mise en place de la Taxe Incitative et Composteurs

Pour cette rentrée 2021, nous souhaitons développer des actions pour la protection de notre environnement et l'amélioration de notre qualité de vie à Lirac.

Comme vous le savez, en 2023, la communauté d'agglomération va appliquer la taxe incitative.

Nous commençons cette année une période test la concernant.

Afin de vous aider à mieux maîtriser vos déchets non recyclés et limiter les frais de gestion de ces derniers, nous allons mettre en place des solutions collectives mais aussi vous proposer des actions individuelles simples et efficaces.

Nous allons relancer les composteurs collectifs qui avaient été incendiés.

Pour tous ceux qui souhaitent les utiliser, une réunion d'informations sera très prochainement organisée.

Si vous avez la chance d'avoir un extérieur, vous allez avoir la possibilité d'acheter un composteur individuel à l'agglomération via la mairie à un tarif intéressant si vous le souhaitez.

Nous organiserons de petites réunions d'informations et ateliers pour vous accompagner au mieux dans cette transition.

Commande groupée de composteurs

La commune organise une commande groupée de composteurs au prix de 20,00€. Des formulaires de demandes sont sur le site du village ou disponibles directement en mairie.

